

# Avis de la FQPPU sur le financement et la gouvernance universitaires

Troisième rencontre thématique en prévision du  
Sommet sur l'enseignement supérieur

# Plan de la présentation

- ✧ Introduction – Le système universitaire québécois en crise?
- ✧ Partie 1 – Le financement des universités québécoises.
  - ✧ Formule de financement, fonds de fonctionnement, pénurie de professeurs, fonds des immobilisations.
- ✧ Partie 2 – La gouvernance des universités québécoises.
- ✧ Partie 3 – Vers une charte de l'université québécoise.
- ✧ Conclusion

# Le système universitaire québécois en crise?

- ✧ Une création récente née des réformes des années soixante.
- ✧ Un équilibre de plus en plus fragile entre acteurs internes et forces externes.
- ✧ Une (re)construction continue.

# Partie 1 – Le financement des universités québécoises

# Fiabilité des sources

- ✧ Point de vue du financement comme politique réelle des universités.
- ✧ Fiabilité des sources: des données vérifiées et vérifiables.

# Formules de financement (1)

- ✧ Formule de financement vs formules de répartition des subventions en fonction d'une enveloppe globale fermée.
- ✧ Annonce souvent tardive des règles et des calculs définitifs.
- ✧ Difficultés de planification et de gestion.
- ✧ La formule de répartition actuelle (les règles) induit des biais structurels qui accroissent la compétition et des décisions et actions à courtes vues (pénurie de professeurs et de ressources académiques, accentuation de la course aux fonds de recherche, etc.).

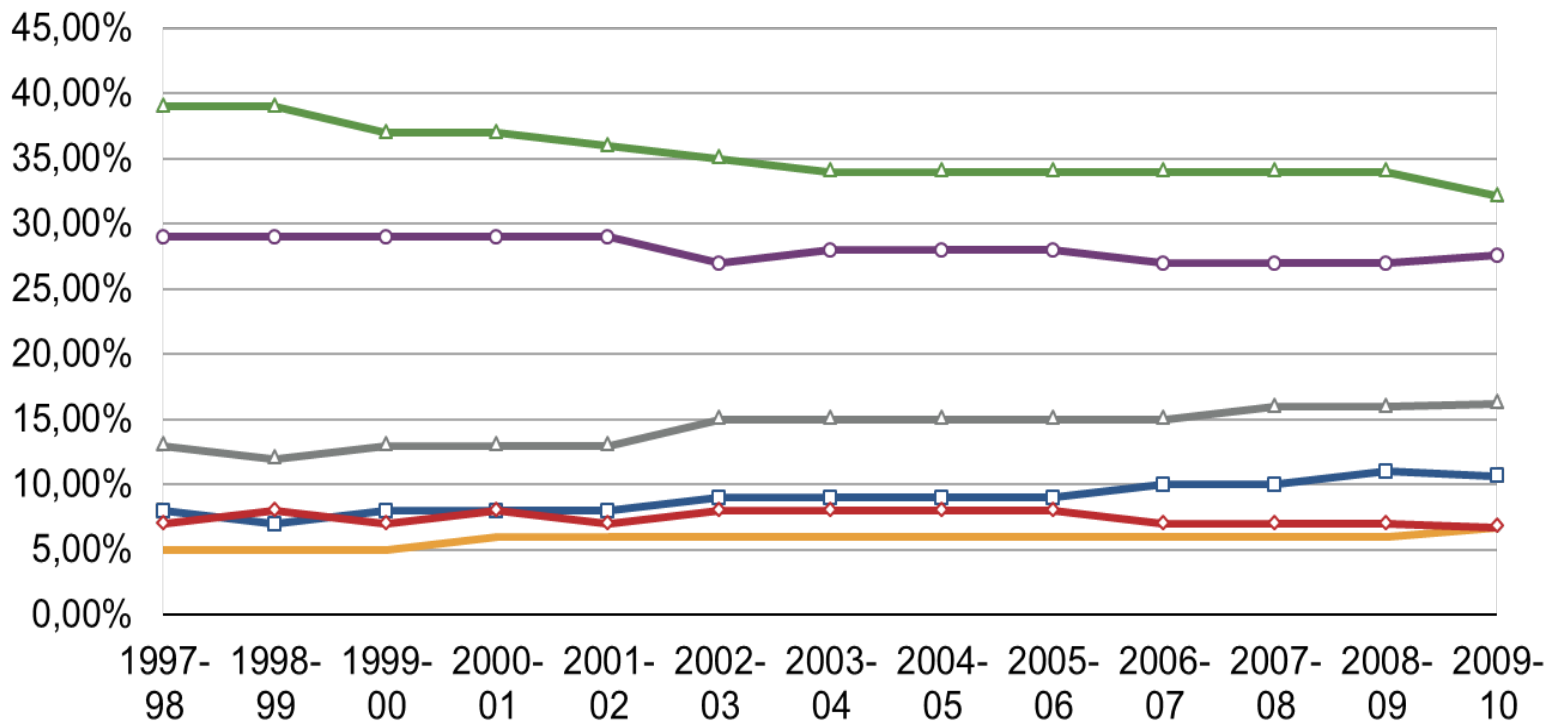
# Formules de financement (2)

- ✧ Des éléments de solutions à discuter «collégialement» (par un éventuel Conseil des universités):
  - ✧ Annonce des règles au plus tard en octobre de l'année précédente;
  - ✧ Lissage triennal des subventions de fonctionnement (enveloppe ouverte prévisible);
  - ✧ Lien plus immédiat entre la formule de financement et les formules de répartition;
  - ✧ Prise en compte d'autres critères liés aux réalités sociodémographiques des étudiant(e)s: première génération à l'université, provenance régionale, emplois en cours d'études, études à temps partiel, etc.



# Figure 1 : Fonds de fonctionnement Masse salariale (1)

## Masses salariales des universités québécoises en %



—■— Direction et gérance

—■— Chargé de cours

—○— Soutien et métier

—▲— Professeurs

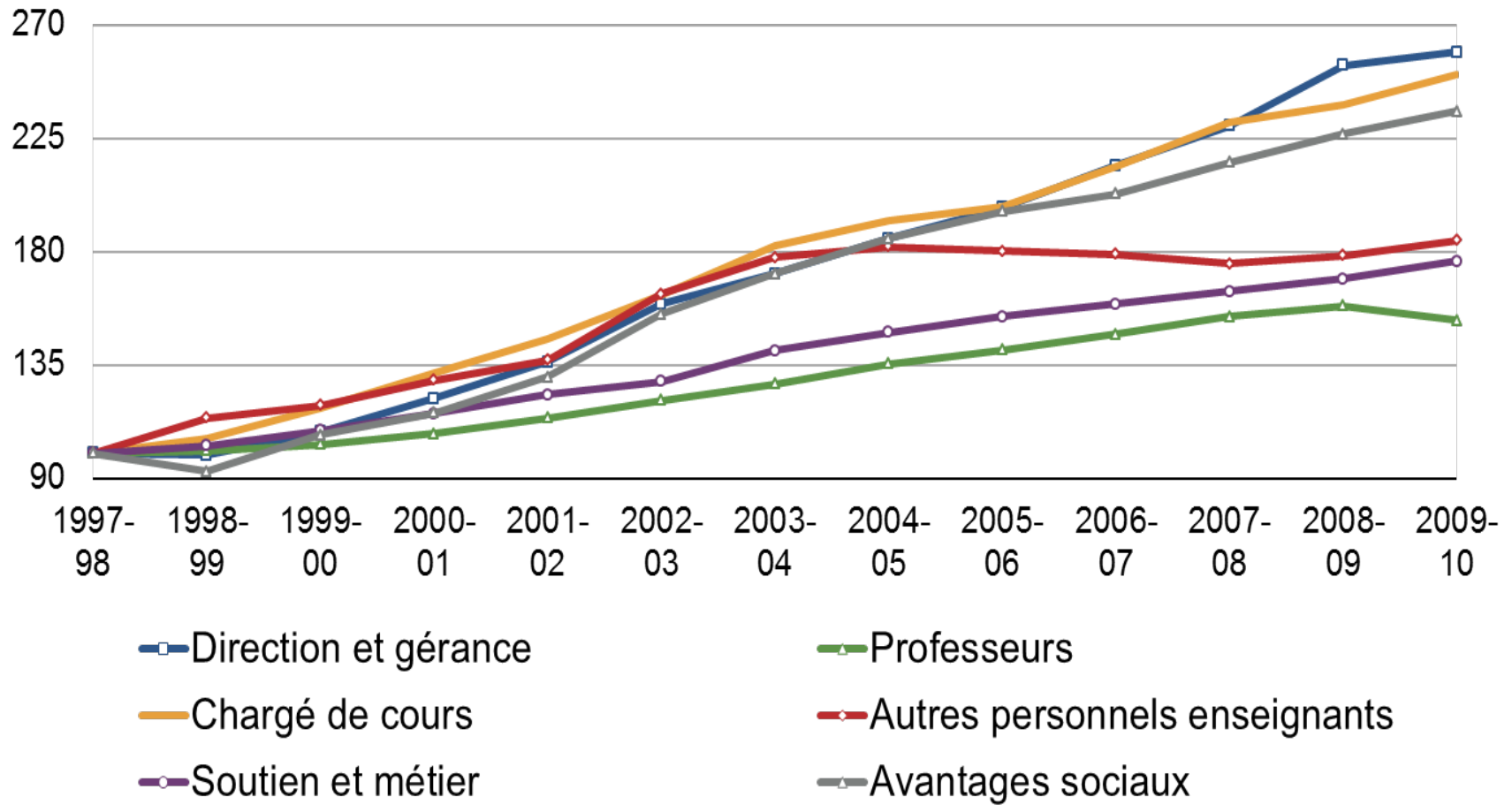
—◆— Autres personnels enseignants

—▲— Avantages sociaux



Figure 2 : Fonds de fonctionnement  
Masse salariale (2)

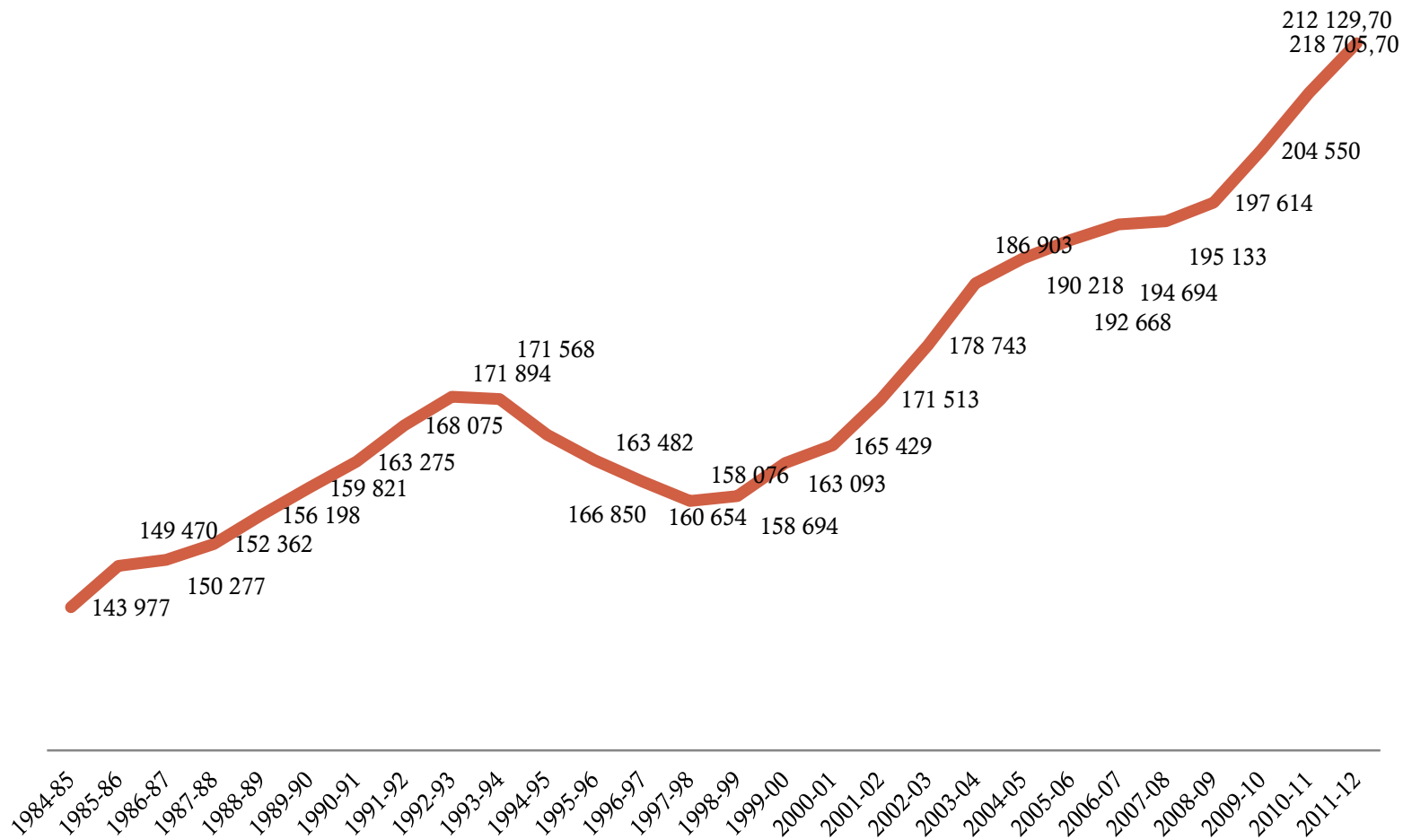
Masses salariales des universités québécoises en base 100



# Rappel de la pénurie de professeur(e)s (1)

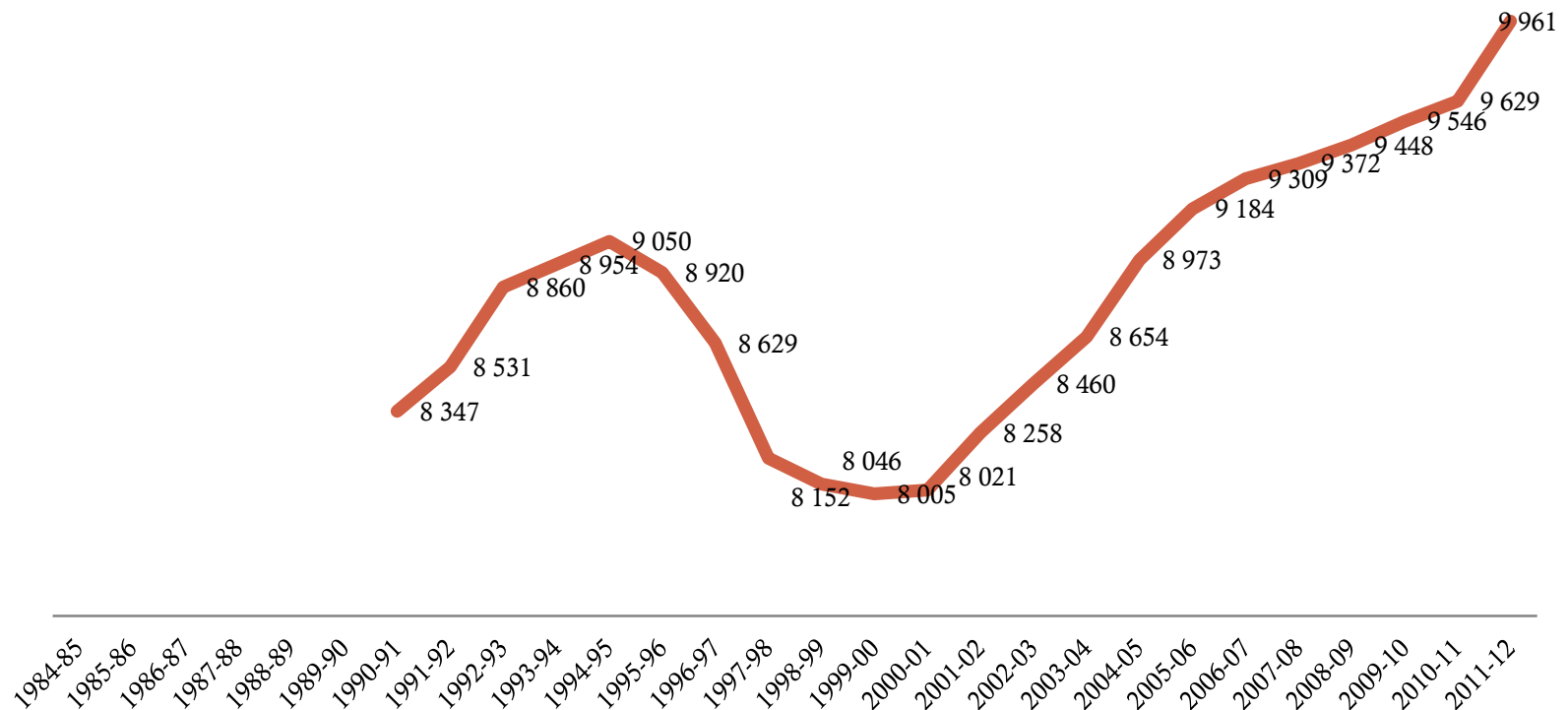
- ✧ Le nombre d'EETP a augmenté considérablement aux 1er, 2e et 3e cycles universitaires depuis 1997-1998.
- ✧ Le nombre de professeurs, lui, n'a pas connu une telle augmentation.

# Figure 3 : Croissance de l'EETP (1984-85 à 2011-12)



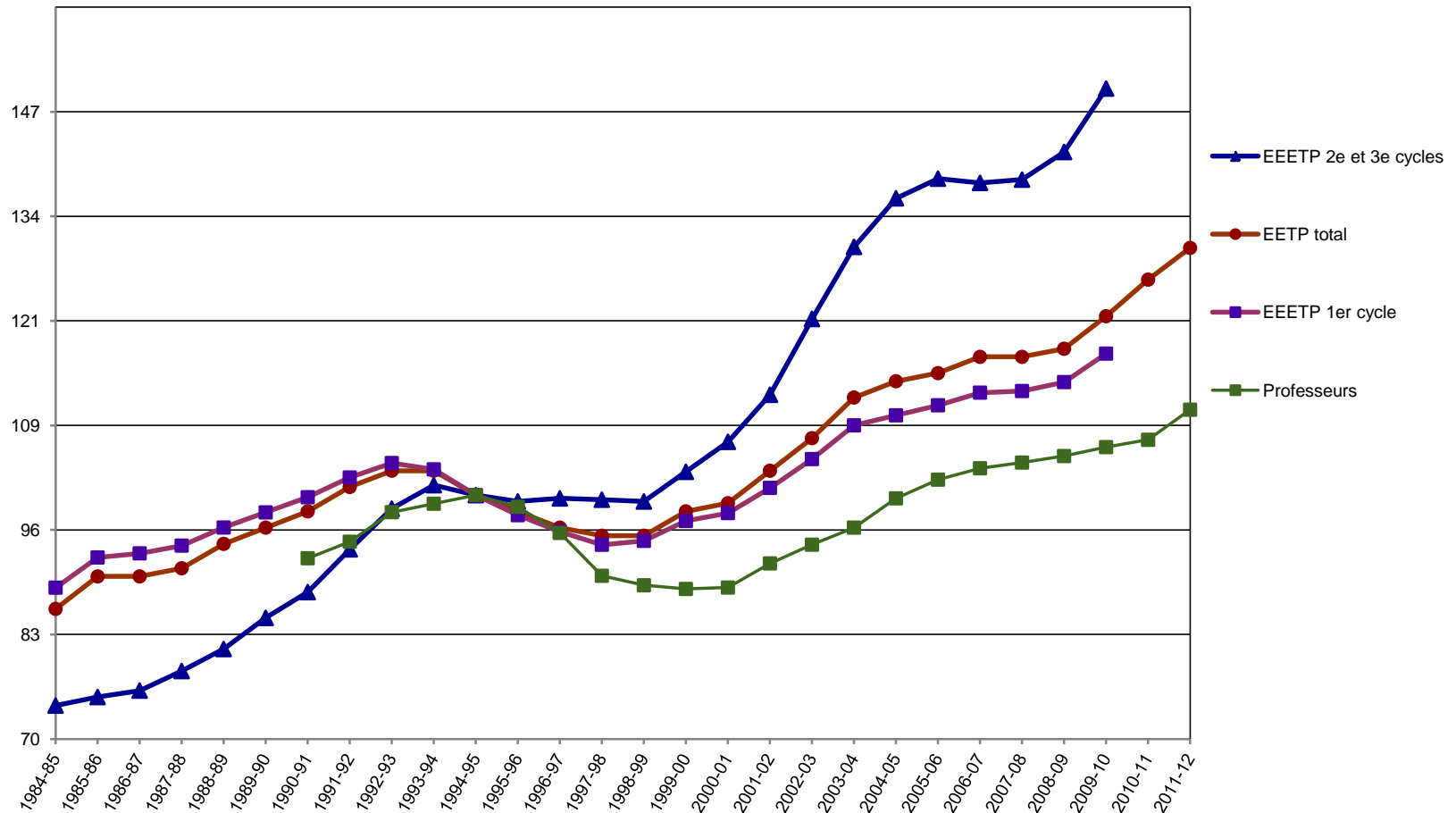
Source : Gestion des données sur l'effectif universitaire (MELS)

Figure 4 : Croissance insuffisante du nombre de professeur(e)s dans le réseau universitaire québécois (1990-91 à 2011-12)



Source : Enquête sur le personnel enseignant des universités québécoises (EPE)

Figure 5 : EEETP au 1er cycle, aux 2e et 3e cycles, ensemble de l'EETP et nombre de professeurs pour les années disponibles (en base 100 de 1994-1995)

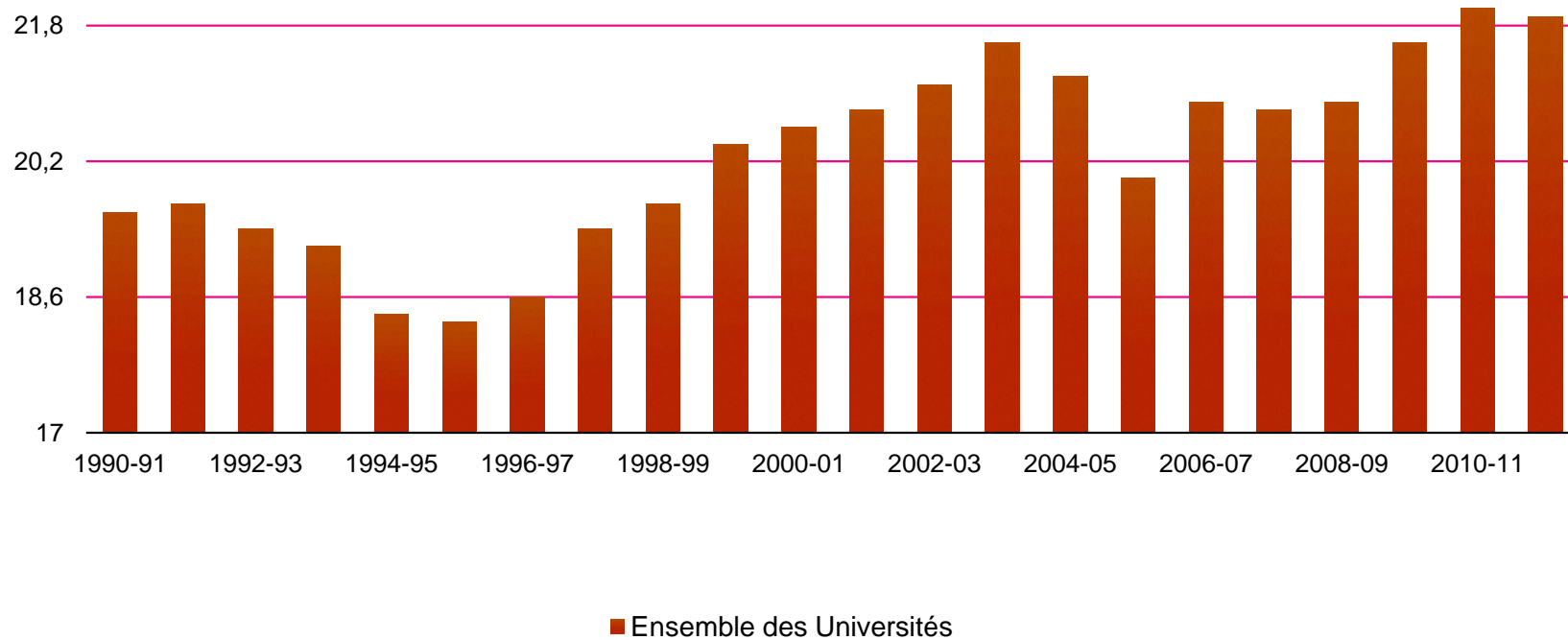


Source : Gestion des données sur l'effectif universitaire (MELS) et Enquête sur le personnel enseignant des universités québécoises (EPE)

# Rappel de la pénurie de professeur(e)s (2)

- ✧ Si l'on retient la moyenne des 22 dernières années, le ratio moyen EETP/professeur serait de 20,3.
- ✧ En fonction de ce ratio de 20,3 (déjà largement supérieur aux normes de l'OCDE) la fréquentation étudiante commande l'embauche minimale de 813 professeurs.
- ✧ Évidemment, il faut aussi prévoir d'autres ressources académiques (facteur moyen de 1 pour 1)

Figure 6 : Ratio EETP/professeur pour l'ensemble du réseau universitaire québécois (1990-91 à 2011-12)



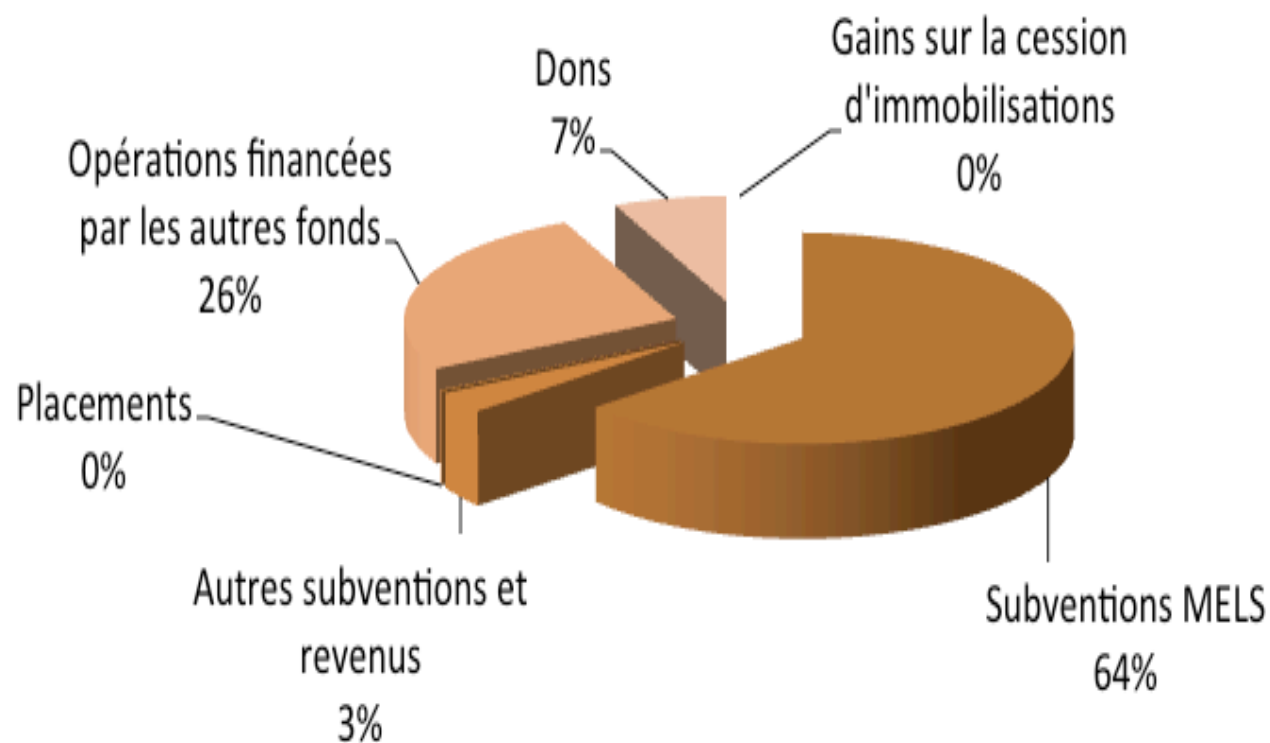
Sources : Gestion des données sur l'effectif universitaire (MELS) et Enquête sur le personnel enseignant des universités québécoises (EPE)



# Le fonds des immobilisations

- ✧ Sentiment de malaise des professeurs et des étudiants malgré les annonces (au cours des dernières années) répétées d'investissement «dans les universités».
- ✧ Les jeux inter-fonds: transferts massifs pour desservir l'afflux croissant d'EETP.
- ✧ Une priorisation des projets immobiliers peu documentée et partiellement arbitraire.

Figure 7: Part relative des produits du fonds des immobilisations de l'ensemble des universités québécoises en 1997-98 (395,2 M\$)



# Figure 8: Part relative des produits du fonds des immobilisations de l'ensemble des universités québécoises en 2008-09 (678,6 M\$)

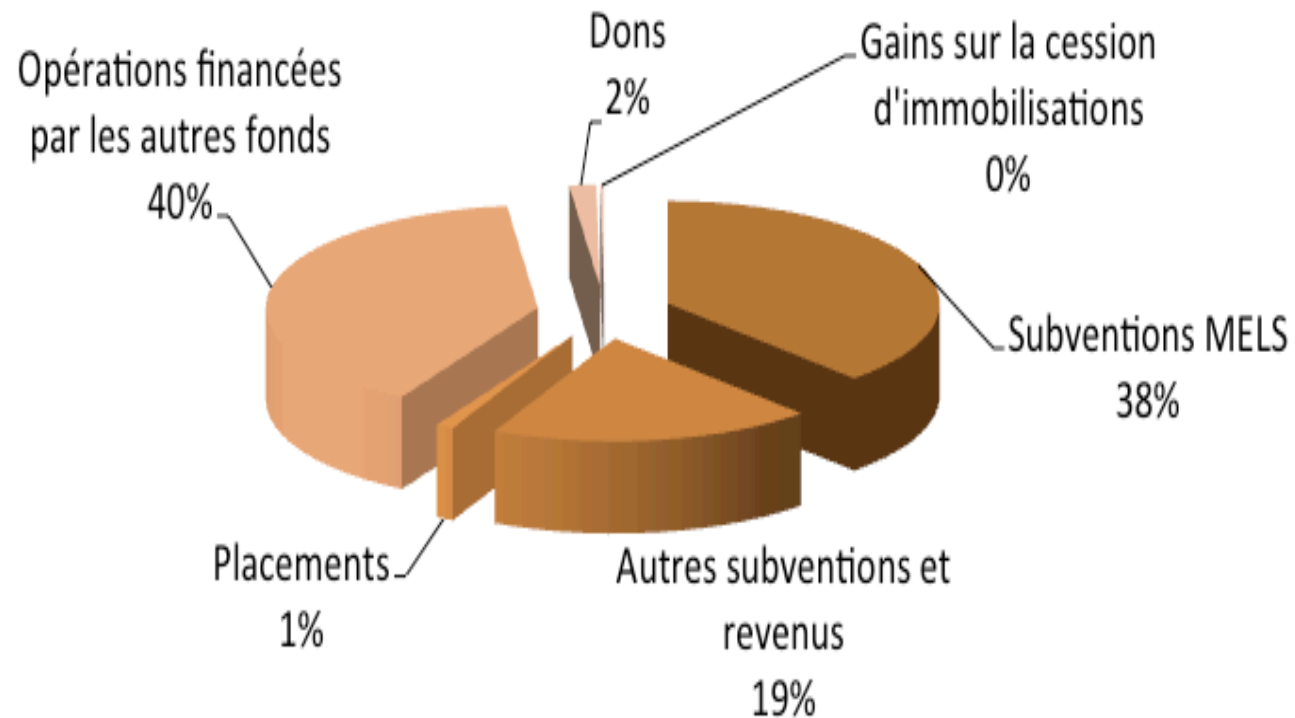
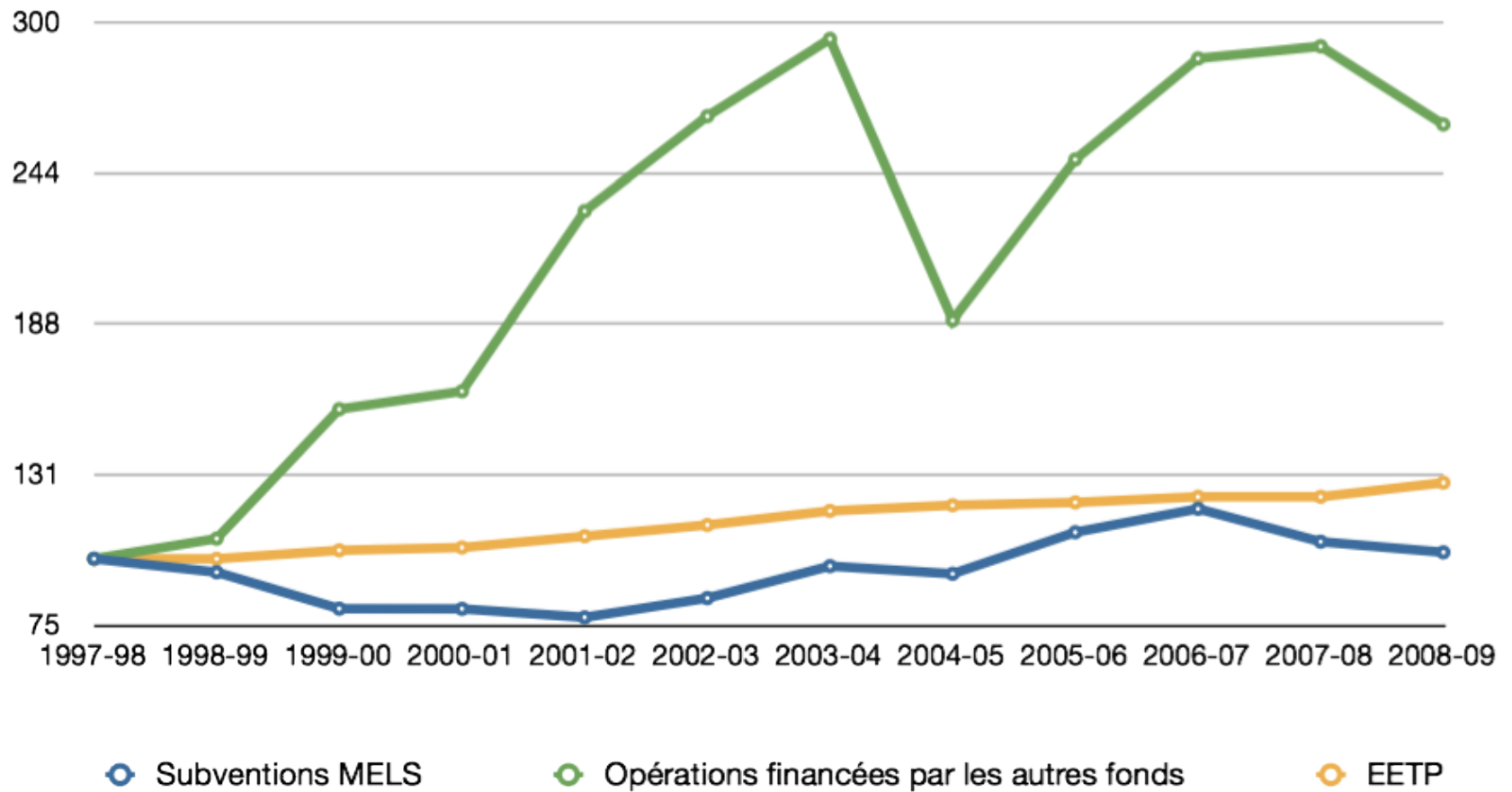
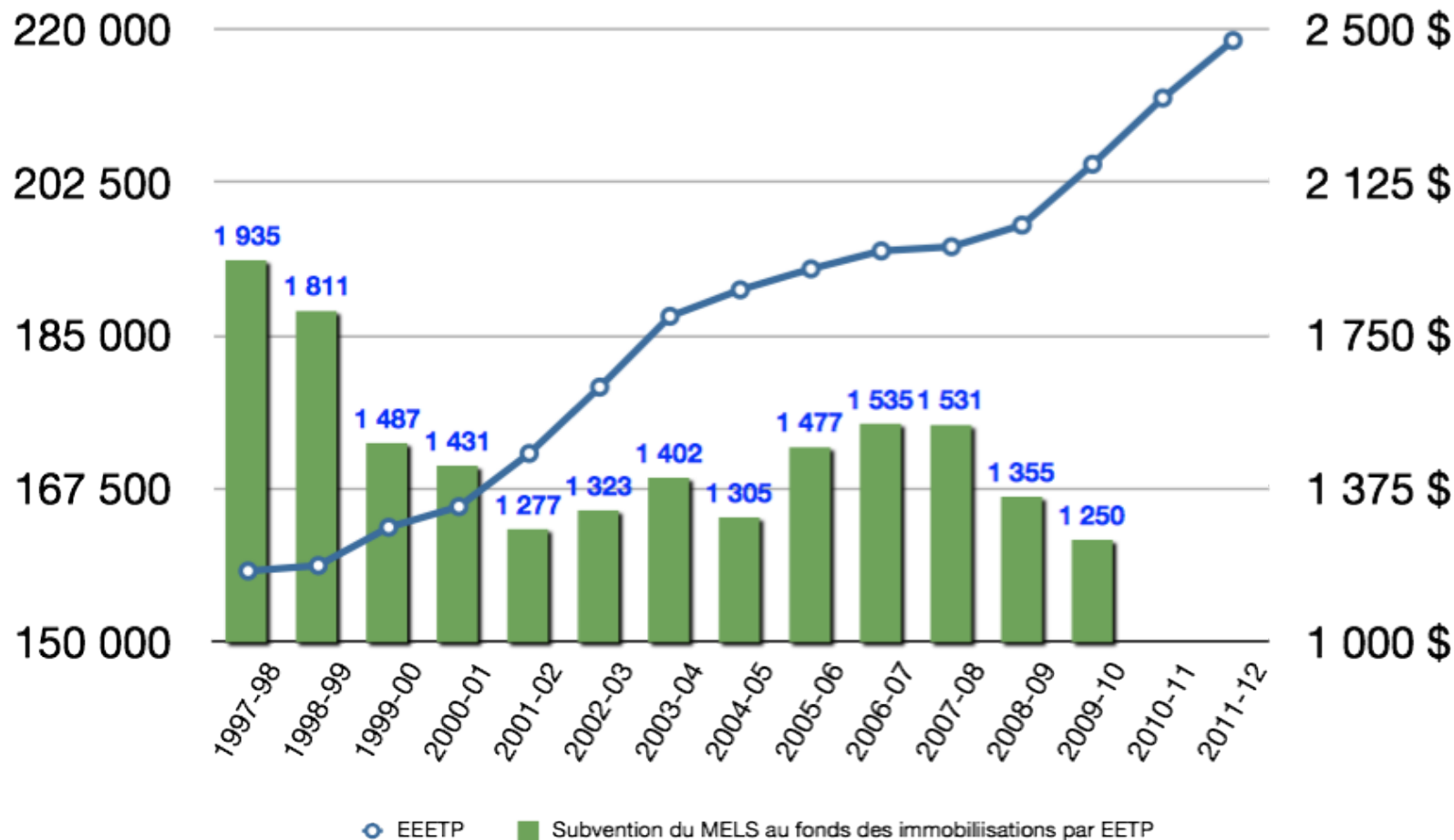


Figure 9: Fonds des immobilisations : EETP, MELS, autres fonds  
(en base 100)



# Figure 10: Croissance de l'EEETP et financement par EETP au fonds des immobilisations



# Quelques constats à propos du financement

- ✧ Il y a un déséquilibre important entre la hausse des tâches d'enseignement-recherche et le nombre de professeurs pour les prendre en charge.
- ✧ Il y a un déséquilibre important dans l'attribution des ressources universitaires pour le fonctionnement de base.
- ✧ « Accessibilité », « Société experte », « Économie du savoir » et « Rattrapage » sont des mots vains sans un investissement collectif important dans l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité.

# Recommandations à propos du financement

- ✧ Réajustement des formules de répartition et formule de financement (par un Conseil des universités).
- ✧ Urgence de l'embauche de professeurs.
- ✧ Baliser l'autonomie des universités à l'égard de la gestion des fonds (fonctionnement et immobilisations).
- ✧ Élaborer un plan directeur du développement immobilier universitaire qui découlerait d'un véritable plan de développement des universités québécoises à la suite du Sommet (par un Conseil des universités).



# Partie 2 – La gouvernance des universités québécoises

# Gouvernance et coordination (1)

- ✧ Plusieurs des «dérives» signalées au cours des derniers mois (par exemple: les salaires des administrateurs, le manque de transparence, les problèmes de nominations d'administrateurs sans crédibilité académique, l'absence de collégialité dans les plus hautes instances, etc.) ont comme origine et trop souvent tirent leur justification du rapport sur la gouvernance des institutions universitaires de l'IGOPP ( 2007) entériné par le Gouvernement dans des règlements et un projet de loi (38).

# Gouvernance et coordination (2)

- ✧ Au lieu de s'en tenir à une attitude réactive face à «chaque pseudo-scandale ramené par la marée médiatique», nous recommandons deux approches structurelles et collégiales pour l'ensemble du réseau universitaire:
  - ✧ Premièrement, l'adoption d'une charte consensuelle sur les valeurs et principes (3<sup>e</sup> partie de la présentation);
  - ✧ Deuxièmement, un Conseil des universités qui s'assurera de la coordination du système universitaire québécois.

# Gouvernance et coordination (3)

- ✧ Pour ce qui est de la gestion et de la gouvernance internes de chacune des universités, nous soutenons que les grands principes de collégialité —tous les groupes participent à la gestion—, de compétence, d'ouverture et de transparence devraient s'appliquer urbi et orbi à chacun des paliers ou des instances.

# Un Conseil des universités: des enjeux à discuter

- ✧ Besoins et attentes du Québec face au système universitaire.
- ✧ Grandes orientations du système universitaire québécois.
- ✧ Modes de gouvernance institutionnelle.
- ✧ Politiques gouvernementales de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- ✧ Besoins en espaces, en personnel et en matériel.
- ✧ Source, distribution et usage du financement.
- ✧ Accessibilité des études supérieures.
- ✧ Qualité et variété des programmes.

# Un Conseil des universités à créer rapidement

- ✧ La FQPPU recommande:
  - ✧ Qu'un Conseil des universités autonome, indépendant et multipartite soit créé par l'Assemblée nationale du Québec;
  - ✧ Que ce Conseil soit le lieu privilégié d'une réflexion collégiale sur la condition actuelle et future des universités québécoises;
  - ✧ Que ce Conseil dispose des outils nécessaires à l'analyse des enjeux qui concernent les universités;
  - ✧ Que ce Conseil soit l'interlocuteur privilégié du gouvernement dans le processus décisionnel concernant les université.

# Un Conseil des universités: éléments du mandat

- ✧ Le Conseil aura notamment pour mandat d'aider le gouvernement à:
  - ✧ Coordonner le développement.
  - ✧ Uniformiser les méthodes comptables.
  - ✧ Centraliser les données.
  - ✧ Baliser la gestion des fonds.
  - ✧ Limiter la compétition entre les établissements.



# Partie 3 : Vers une charte de l'université québécoise

# Charte (1)

1. La création d'un ministère des universités;
2. Le maintien (à l'époque) du Conseil des universités;
3. « La promulgation d'une *loi des universités*, rendant plus *transparentes* les actions de l'État, consacrant *l'autonomie* des établissements universitaires, venant confirmer la *diversité des chartes et statuts* des établissements universitaires, clarifier les *droits et responsabilités* qui découlent de leur financement par l'État ainsi que fixer les *conséquences* de leur appartenance au réseau universitaire québécois. »

(Dans Beaulieu et Bertrand, *L'État québécois et les universités*, 1999)

# Charte (2)

Un premier exemple, la *Magna Charta Universitatum* (Bologne, 1988) qui (entre autres)

- affirme l'indépendance morale et intellectuelle de l'enseignement et de la recherche, en regard des pouvoirs politiques et économiques;
- pose également l'indissociabilité de l'enseignement et de la recherche.

# Charte (3)

Un second exemple, L'Université de Genève (*Charte d'éthique et de déontologie*), qui se fonde sur quatre principes :

1. La recherche de la vérité;
2. La liberté de l'enseignement et de la recherche;
3. La responsabilité envers la communauté universitaire, la société et l'environnement;
4. Le respect de la personne.

# Conclusion

# Conclusion

- ✧ La formule de financement doit absolument être revue, car elle est inadéquate et entraîne de nombreux problèmes: impossibilité de planification à long terme, transferts de fonds, manque de ressources professorales et matérielles, baisse de qualité...
- ✧ Les modes de gouvernance des établissements ont entraîné maintes décisions discutables et contestées ainsi que des dérives coûteuses. La communauté universitaire et académique, en particulier, doit avoir une plus grande part d'influence et de responsabilité dans les orientations des universités. Une gestion managériale doit faire place à une conception collégiale de l'institution.
- ✧ L'adoption de principes éthiques et de valeurs communes ainsi qu'une vision d'ensemble et une coordination du réseau universitaire s'imposent. Cela pourra être assuré dans le cadre d'une Charte de l'université et dans celui d'un Conseil des universités dont le mandat reste à définir collectivement.